

ABONNEMENT.

Saumur. . . . . 30 fr.  
6 mois. . . . . 16  
12 mois. . . . . 8  
Poste: . . . . .  
En ad. . . . . 35 fr.  
6 mois. . . . . 18  
12 mois. . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste.  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 30 c  
Réclames. . . . . 75  
Faits divers. . . . . 75  
RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas.  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du Journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois  
bros-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 SEPTEMBRE

## ÇA SE DÉCOLLE !!

Il y a déjà longtemps qu'on dit partout :  
ça ne va plus ; mais, avec la misère, on en  
est venu à se moins gêner et l'on dit carré-  
ment : ça se décolle !!

C'est que la France ruinée, écœurée, cou-  
verte de douleurs, de hontes, se détourne du  
politicien, l'accuse hautement d'hypocrisie,  
de mensonge et de trahison et revient, repen-  
tante, à l'honnête homme.

L'honnête homme est celui qui ne l'a pas  
trompée, qui ne la trompera jamais, qui ne  
traquera ni de son honneur ni de sa fortune,  
qui ne versera pas inutilement le sang  
de ses enfants.

Et qui donc tient ce langage de la raison  
et du bon sens ?

Ce n'est pas nous ; c'est le suffrage uni-  
versel, cette grande voix du peuple, qui  
est le commencement de la justice de  
Dieu.

Et, pour qu'on n'en ignore, nous allons  
rapidement passer en revue toutes les élec-  
tions partielles qui ont eu lieu depuis six  
mois.

Nous n'avons pas à parler des élections  
législatives : comme on craignait d'interro-  
ger les électeurs, on a tout simplement fer-  
mé les urnes.

L'élection de M. Garnier, à Avallon, les  
importantes minorités obtenues à La Flèche  
et à Sens avaient jeté l'effroi dans les rangs  
officiels. Quand donc il s'est trouvé 28 ou 30  
députés à remplacer, on a crié : Halte-là !  
Plus d'élections politiques.

Les Tonkinois avaient peur et ils avaient  
raison... d'avoir peur.

Il n'en a pas moins fallu nommer des  
Conseillers généraux, des Conseillers d'ar-  
rondissement, des Conseillers municipaux,  
et, sur ce terrain, la lutte et le combat ont  
été vifs, si bien qu'opportunistes et radicaux  
demeurent écrasés sous la défaite.

Mais allons au fond des choses, il faut  
des faits et des exemples ; sans cela on di-

rait peut-être que nous calomnions la Répu-  
blique.

Voici d'abord le département de l'Aisne,  
dont l'agriculture ruinée se révolte et crie  
vengeance. L'honorable M. Jacquemart  
remplace, dans le canton de La Fère, un  
républicain élu à l'unanimité : c'est un  
succès qui fait événement, et qui commence  
une ère nouvelle pour le département de  
l'Aisne.

Meurthe-et-Moselle suit de près : M. Da-  
guin est élu à Saint-Nicolas, avec 500 voix  
de majorité et prend rang pour devenir  
bientôt un député.

Dans la Sarthe, M. Gosselin l'emporte de  
300 voix à Montmirail. Déjà M. de Neuf-  
bourg a battu de 700 voix, à La Flèche, le  
candidat républicain, vainqueur de 500 voix  
à l'élection précédente. Bientôt, nouveau  
succès à Saint-Calais, où, par 400 voix de  
majorité, la succession d'un opportuniste  
devient le partage d'un conservateur. Trois  
sièges gagnés dans la Sarthe.

Aussi les élections législatives seront-elles  
bientôt un éclatant triomphe.

La Creuse s'est retournée, elle aussi, et a  
nommé M. de Verdalle au lieu et place d'un  
radical décédé. M. Nadaud, désorienté, ne  
reconnaît plus la Creuse et ses maçons ;  
mais les maçons ne veulent pas toujours  
démolir.

Naguère le Loiret a secoué le joug de  
M. Cochery, ex-ministre des postes et des  
télégraphes : 500 voix de majorité sont ac-  
quises, à Ouarville, à M. Lefèvre, conser-  
vateur. De même M. Poisson l'emporte à  
Pithiviers, et M. Cochery, pour un peu,  
se prendrait à un de ces vieux poteaux  
télégraphiques qui lui causèrent de si lon-  
gues joies.

On croyait que l'Eure-et-Loir ne pouvait  
qu'être le fief de Gâtineau ou de ses sem-  
blables, et voilà que deux conservateurs  
triomphent, sans peine, à Chartres et à Au-  
thon.

Aux précédentes élections générales, nul  
conservateur n'avait osé se mettre en ligne.  
Ainsi la Beauce est en insurrection et rien  
n'est plus têtue qu'un Beauceron.

Nos amis vont entrer en campagne  
avec le vent en poupe, comme disent les  
marins.

Le Nord, qui s'est soulevé, à l'occasion  
des élections sénatoriales, reste fidèle à lui-  
même et persévère dans la voie de la réac-  
tion. La majorité républicaine du canton de  
Haubourdin devient une majorité conser-  
vatrice de 4,200 voix, acquises à M. Billom ;  
même résultat à Bouchain, où s'opère, à  
dix-huit mois de distance, un déplacement  
de 3,000 voix.

Enfin Armentières nomme au Conseil  
municipal une liste conservatrice, et l'exas-  
pération des radicaux est telle qu'il faut la  
force publique pour réprimer une sanglante  
émeute.

De là grand effroi au ministère, car le Nord  
nomme vingt députés.

Le 24 mars est un jour de complète vic-  
toire, car il faut ajouter à une nomenclature  
déjà longue les cantons d'Asaffort (Lot-et-  
Garonne), des Sables d'Olonne (Vendée), de  
Loudun (Vienne), où les conservateurs dis-  
tancent leurs concurrents et jettent les pré-  
fets dans le désespoir. La pression adminis-  
trative a été furieuse ; elle n'en a pas moins  
été vaine.

Dans l'Ille-et-Vilaine, il y avait trois *Ton-  
kinois* fameux : l'un, ministre de l'intérieur,  
l'autre, garde des sceaux, le troisième, sous-  
secrétaire d'Etat. A peine tombés du pou-  
voir, ils assistent à un autre désastre : le  
canton de Guichen leur échappe et M. Gué-  
rard est élu à Rennes, parce qu'il a pro-  
testé contre les actes de persécution reli-  
gieuse.

Le mois de juin n'est pas plus favorable  
que les précédents aux candidatures offi-  
cielles : pour le public honnête et intelligent,  
le cabinet Brisson ne vaut pas mieux que le  
cabinet Ferry ; c'est toujours même farine.

Voilà donc M. Wilson, gendre du richis-  
sime Président de la République, qui tremble  
pour sa Touraine : M. de Champchevrier a  
osé chasser sur les terres de M. Gendre, et  
M. de Champchevrier n'a été battu que de  
40 voix, à un deuxième tour de scrutin.  
— Quelques semaines plus tard, M. Hous-

sard passait incontesté. — C'est un signe.  
Le canton de Craon (Mayenne) est regar-  
né par les conservateurs.

De même, dans le Calvados, les cantons  
de Rye et de Balleroy rompent avec les op-  
portunistes et reviennent aux grands pro-  
priétaires du pays.

Dans les Côtes-du-Nord, 2,300 voix sur  
2,500 votants sont acquises à M. de Cham-  
pagny ; nul républicain n'a osé se présen-  
ter.

Enfin, M. Develle, député de l'Eure, an-  
cien sous-secrétaire d'Etat, actuellement  
président de l'Union démocratique, est battu  
de plus de 400 voix, dans son département  
de l'Eure, par M. Poussin, qui n'a pas au-  
tant de célébrité, mais qui est tout simple-  
ment conservateur.

Mais, nouveau malheur au 24 juin, et  
coup direct porté à la majorité *tonkinoise* !  
l'amiral Véron obtient dans l'Ille-et-Vi-  
laine 40 voix de majorité, alors que les  
Tonkinois, déjà nommés, prétendaient se  
réhabiliter et triompher de plus de 400  
voix.

C'est un hommage à cette héroïque vic-  
time qui s'appelle l'amiral Courbet, mais  
cet hommage pétrifie le ministère, et toute  
la bande est comme efflée.

Au total, sur 28 élections au Conseil gé-  
néral, 16 conservateurs de nuances diverses  
ont été élus contre 12 républicains.

Nous ne parlons des Conseils d'arrondis-  
sement que pour mémoire.

Au total encore, plus de 5,000 voix de  
majorité se sont dressées contre cette bande  
d'opportunistes et de radicaux qui se dispu-  
tent les morceaux de la République, et qui  
se moquent du peuple, pourvu qu'ils jouis-  
sent.

N'est-il pas vrai de dire que ça se décolle,  
et que les fossoyeurs de la France sont, eux  
aussi, à leur dernière heure ?

Oui, le politicien qui est partout, qui  
nous gruge, qui nous saigne à blanc, qui  
gaspille notre fortune, qui voue à une mort  
terrible nos pauvres enfants et les meilleurs  
serviteurs de la France, a fait son temps, et  
bientôt il ne restera plus de lui qu'un sou-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

PAR M. GASTON DE CENTRE

II

LE CABINET DU DOCTEUR GERVAIS

(Suite)

Pour sortir de cette voie périlleuse, il y avait  
deux issues ; mais il n'y en avait que deux. Il  
fallait enfin une bonne fois écraser la Révolution  
ou la laisser marcher résolument avec elle. Le  
premier moyen était le plus difficile, mais le  
plus sûr. Le roi avait à sa disposition une armée  
ambreuse, aguerrie, bien organisée, et des  
généralistes dont le concours tout dévoué lui était  
assuré. Ses plus braves généraux le suppliaient  
de pouvoir balayer cette canaille de  
républicains, dont les insolentes clameurs insultaient  
l'honneur de la France autant qu'à la dignité  
de Louis ne permit pas qu'une goutte de  
sang fût versée pour sa cause. Pendant ce temps,  
les révolutionnaires marchaient, et, assurés de  
succéder, se battaient de tout entrain.

Quant au second moyen, tout aussi difficile et à  
peu près plus incertain que le premier, c'était  
d'accepter franchement les principes nouveaux

et de les appliquer à toutes les affaires de l'État.  
Mais un roi de France, successeur de tant d'in-  
flexibles ancêtres, pouvait-il s'humilier jusqu'à se  
laisser imposer les doctrines de quelques obscurs  
novateurs battant en brèche son pouvoir ? Pouvait-  
il surtout fraterniser avec cette tourbe immonde de  
rebelles qui sapaient son trône et cherchaient par  
tous les moyens possibles à le renverser ?

Entre ces deux extrêmes, les seuls à sa disposi-  
tion, le roi, je le répète, mal guidé, crut pouvoir  
trouver un moyen terme pour concilier ce que lui  
commandait sa propre dignité en apaisant la foule  
des mécontents par de certaines concessions qu'elle  
réclamait à grands cris.

Ainsi, tout en déployant, à de rares occasions,  
un vain simulacre d'armée, il se laissait petit à  
petit arracher les lambeaux de la pourpre et les  
insignes du pouvoir. Le peuple, qui devint plus  
exigeant à mesure qu'on lui accordait davantage, le  
détrôna avant de l'asservir et l'avilit avant de  
l'assassiner.

Quelques esprits ardents, mais généreux, qu'a-  
vaient séduits d'abord les charmes d'une liberté  
nouvelle, voyant le despotisme de l'anarchie  
succéder à l'absolutisme de la royauté, s'alar-  
mèrent bientôt d'un état de choses qui compre-  
mettait la gloire de la patrie, la vie du roi, le  
salut de tous. Ils crurent pouvoir contrebalancer  
la Révolution en se proclamant ses disciples, sauf

à la diriger dans la voie de la justice, dès qu'ils se  
sentiraient assez forts pour la modérer dans ses  
écarts et rendre enfin le calme à la nation boule-  
versée.

C'étaient les principaux d'entre eux que le doc-  
teur Gervais avait cités à M<sup>me</sup> de Fergenne ; hommes  
honorables, sans doute, mais qui eurent le tort de  
ne pas comprendre l'inanité de leurs idées et de  
leurs plans. Ils apprirent, — trop tard, hélas ! et à  
leurs dépens, — que chaque concession que l'on  
fait à l'esprit du mal est une défaite, et que transiger  
avec le crime, c'est s'en rendre complice. Ils  
furent impuissants à détourner le torrent, et leurs  
efforts pour arracher Louis XVI à l'échafaud ne  
firent que hâter sa perte. Leur conscience protesta  
en vain contre cet attentat sacrilège et contre tous  
les odieux forfaits dont la Révolution s'est souillée,  
et dont les quelques progrès qu'elle a réalisés ne  
parviendront jamais à en atténuer l'horreur. La  
mort que leur donna la main du crime, et qu'ils  
subirent avec courage, a été leur expiation aux  
yeux de l'histoire et de la postérité.

Sans doute, la marche générale de la civilisation  
et les besoins du temps exigeaient des réformes  
salutaires ; mais pour les obtenir, il ne fallait point  
renverser l'ordre des choses existant. Mieux eût  
valu un progrès pacifique, mais réel, lent à s'ac-  
complir, et durable dans ses effets.

La conduite du roi, depuis son avènement au

trône, les hommes sages et éclairés dont il s'était  
entouré et dont les efforts échouèrent malheureu-  
sement devant la résistance mal avisée d'une partie  
de la nation ; les anciens abus qu'il s'efforça  
d'extirper autant qu'il était en son pouvoir ; enfin  
les améliorations notables et multiples qu'il intro-  
duisit dans le rouage des affaires, étaient autant  
d'indices qui permettaient à la France d'augurer  
un avenir plein de bonheur et de prospérité. La  
France, ou, pour mieux dire, les ambitieux en qui  
elle semblait alors fatalement personnifiée, et qui  
avaient intérêt à déchaîner les mauvaises passions,  
se gardèrent bien d'en profiter et préférèrent sui-  
vre l'impulsion de leurs grossiers instincts.

On sait quelles en furent les funestes conséquen-  
ces.

Ne les subissons-nous pas encore aujourd'hui ?

III

RETOUR A L'HÔTEL DE LA NATION

Lorsque, grâce aux soins empressés de Gervais,  
M<sup>me</sup> de Fergenne eut repris ses sens, elle promena  
quelques instants ses regards autour d'elle comme  
une personne qui, livrée à toutes les incohérences  
d'un rêve effrayant, se réveillerait en sursaut par  
l'effet même de la terreur qui l'agite. Puis, aperce-  
vant le docteur qui se tenait à ses côtés, prévenant  
et affectueux, elle lui dit doucement :

— Merci, ami, de vos bons soins ; l'émotion



venir détesté. Et il ne faut pour cela qu'aller tous au scrutin, avec la volonté de sauver la France et de nous sauver nous-mêmes.

Ce jour-là, nous dirons: *c'est décollé*; mais la France, rendue à elle-même et aux honnêtes gens, pourra regarder l'avenir avec confiance et sécurité.

Debout! car il est temps.

P.-S. — Pardon encore, voici le bouquet.

Le 26 juillet dernier, les quatre sénateurs invalidés du Finistère ont comparu devant leurs électeurs et ont été réélus par une majorité constante et fidèle.

Cependant on avait tout mis en œuvre; pour combattre la soi-disant conjuration des femmes et du clergé, on avait étalé au grand jour la bruyante conjuration du personnel administratif et des candidats républicains.

Rien n'y fait, et les députés du Finistère ont taillé une veste toute bretonne à cette fameuse commission d'enquête qui, durant quinze jours, avait agité le pays et qui, après, prenant des airs indignés, était venue dire au Sénat que les élections n'avaient pas été sincères.

Ce n'est pas seulement la sincérité des élections qui est proclamée aujourd'hui par le second vote; c'est un congé en bonne forme que le Finistère signifie à tous ceux qui tenteront bientôt de relever la fortune de l'opportunisme.

Le Finistère est bien à nous, et il nous restera.

Et ce sera partout la même revanche, si la France sait vouloir.

Encore une fois, debout, et bientôt tous aux urnes!!

Car, encore une fois, ça se décolle!!

JEAN DIVRAY.

#### NOUVEAUX SUCCÈS CONSERVATEURS.

On nous écrit de Nevers:

« Les électeurs de la Nièvre viennent de remporter un très-significatif succès à la veille des élections générales. »

» Dimanche, le docteur Dangerville, conservateur, a été nommé conseiller d'arrondissement du canton de Varzy, avec 229 voix de majorité contre le docteur Paillard, républicain, également soutenu par les opportunistes et les radicaux nivernais.

» Cette élection a une importance capitale, le canton de Varzy étant représenté au Conseil général par l'opportuniste M. Tenaille-Saligny, sénateur, qui doit craindre fortement pour le succès de sa réélection l'an prochain. »

Magnifique succès remporté dimanche dernier par les conservateurs du canton de Villefranche.

M. de Lapanouse a été élu conseiller général par 4,483 voix contre 724 données à M. Jourde, républicain.

Les conservateurs anglais font apposer partout sur les murs, dans les villes, bourgs

m'avait fait du mal... Cela va mieux.

Et, après une pause, mettant la main sur son cœur:

— Oh! si vous saviez ce que je ressens là!... soupira-t-elle douloureusement.

— Madame, répondit le docteur, ému lui-même, ne vous troublez pas outre mesure; tout n'est pas perdu pour vous. Songez à celui qui vous reste... à votre enfant.

— Mon enfant?... Mais ne lui dois-je pas compte de son père?

— Vous devez avant tout vous conserver pour lui.

— Et que dirait-il si, un jour, il apprenait que je n'ai pas tout tenté pour sauver l'auteur de son existence?

— Il saura plus tard qu'il est permis à l'homme le plus dévoué de céder devant l'impossible, alors qu'il devrait, sans même pouvoir porter secours à ceux qu'il aime, faire naufrage avec eux.

— Une femme ne pense point ainsi. Quand elle aime, elle oublie les conseils d'une vaine prudence ou plutôt les suggestions d'une pusillanimité égoïste; quand elle aime, pour elle l'impossible n'existe plus.

La comtesse se leva.

— Qu'allez-vous faire, madame? lui demanda Lucien Gervais.

— Je vais où le devoir m'appelle.

et villages, des affiches qui produisent un grand effet.

L'une porte pour titre: le *Baromètre financier des contribuables*, et présente en regard les chiffres respectifs des dépenses des deux derniers ministères. Les budgets des tories, de 1875 à 1880, restent au bas de la feuille d'un côté, tandis que les budgets libéraux, accumulés de l'autre côté, s'élancent en masses rouges jusqu'au haut de la page, accusant une augmentation incessante des dépenses, de 1881 à 1886, évaluée en moyenne à 225 millions de francs. L'autre affiche a pour titre: *L'impôt sous le gouvernement des tories et des libéraux*, et met en regard, sous forme de pyramides bleue ou rouge, le montant de l'impôt tax doublé sous la dernière administration. Ces tableaux parlent aux yeux et il n'est pas besoin d'être très-versé dans la lecture des budgets pour comprendre leurs saisissantes leçons.

Voilà un système de *graphic*, ou tableau démonstratif, qui devraient s'approprier les comités conservateurs. Rien ne vaut les leçons de choses, qui se voient.

Une représentation graphique du budget républicain, avec son déficit ascendant d'un demi-milliard, de 1877 à 1885, serait d'une éloquence irrésistible, et s'implanterait à demeure dans la mémoire de l'électeur pour le faire voter contre la République, qui le ruine si visiblement.

### Chronique générale.

L'impôt sur les rentiers, — qui ne serait pas un impôt sur la rente, — proposé par M. Jules Ferry, obtient tout le succès que mérite un procédé aussi ingénieux.

« Que la taxe nouvelle, dit le *Journal des Débats*, soit prélevée au moyen d'une retenue directe sur le coupon, ou bien que le porteur de rente soit tenu de déclarer chaque année, sous peine d'amende, le montant des arrérages qu'il touche, et d'en verser au Trésor trois, quatre ou cinq 0/0, le résultat sera exactement le même, et l'atteinte portée au crédit public sera tout aussi déplorable dans un cas que dans l'autre. »

Pour la *Ligue*, M. Jules Ferry a parlé comme on parle sur les tréteaux:

« On se rappelle ce personnage de comédie qui proposait comme solution à la question sociale de demander plus à l'impôt et moins au contribuable. M. Jules Ferry a renversé la proposition: il n'impose pas la rente; il impose le rentier. »

Les opportunistes traitent toute chose de la même façon. S'agit-il de la religion, ils se déclarent pleins de respect pour elle, ils n'en veulent qu'aux cléricaux. S'agit-il de la rente, ils la proclament inviolable; ils ne veulent mettre la main que dans la poche des rentiers.

#### LE RESTE DES 363

La Chambre qui vient de mourir ne ne comptait plus que 469 députés ayant fait partie de cette célèbre majorité.

56 sont devenus sénateurs.

48 sont entrés dans les fonctions publiques.

74 sont décédés.

52 sont rentrés dans la vie privée.

\*\*

M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, partira enfin, dit-on, vers la fin de la semaine, pour se rendre à Marseille et à Toulon pour visiter les cholériques. Cette visite terminée, M. Allain-Targé se rendra directement dans l'Ariège pour commencer sa campagne électorale. Il prononcera, à son arrivée à Foix, un discours-programme.

\*\*

#### UNE CONSULTATION.

Les ministres tiendront aujourd'hui, à deux heures, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Henri Brisson, leur réunion hebdomadaire.

C'est au cours de cette réunion que le conseil statuera définitivement sur le voyage à Marseille et à Toulon de M. Allain-Targé et de l'amiral Galiber.

Toutes ces précautions témoignent de la poltronnerie de M. Allain-Targé.

\*\*

#### LE MANIFESTE DES DROITES.

Les droites de la Chambre des députés viennent d'adresser un manifeste aux électeurs exposant la politique suivie depuis huit ans par la majorité républicaine, politique, qui se résume en peu de mots: le déficit; les violences; la guerre.

### L'APOTHÉOSE D'UN HÉROS

Abbeville a fait mardi, au plus illustre de ses enfants, de splendides funérailles.

La cérémonie a été aussi longue que magnifique, et ce n'est pas peu dire; car elle n'a pas duré, tout compris, moins de six heures.

Dès le matin, Abbeville, d'ordinaire si paisible, était rempli d'une extraordinaire animation. On avait peine à circuler dans les longues rues habituellement presque désertes. Depuis huit jours les trains de la Compagnie du Nord apportaient des milliers de voyageurs qui sont venus, non pas pour satisfaire une vaine curiosité — on l'a bien vu à leur attitude pieuse et recueillie — mais pour rendre un dernier hommage au glorieux amiral Courbet.

A deux heures et demie, M<sup>r</sup> Freppel est monté en chaire et a prononcé une oraison funèbre, dont l'éloquence a soulevé une émotion générale.

A quatre heures, la cérémonie était terminée et l'on se mettait en marche pour le cimetière.

Le cimetière d'Abbeville est très-éloigné; ce n'est qu'au bout de plus d'une heure de marche que le cortège est arrivé au but.

Sur tout ce parcours, la foule était énorme, non-seulement dans les rues, mais aux fenêtres, aux balcons et sur les toits.

Après la famille et l'état-major du Bayard, venaient les amiraux Galiber, ministre de la marine, et Bergasse Dupetit-Thouars, préfet maritime de Cherbourg, les amiraux de Dompièrre d'Hornoy, Juio, Murat de Pa-gnac, Ribourt, et d'autres dont le nom nous échappe.

La tête du cortège est parvenue au cimetière vers 5 heures 1/2.

Au-dessus de la fosse, on avait établi un palan dont les charpentes étaient couvertes de branches de sapin avec des trophées de drapeaux.

L'amiral Galiber, son état-major et toutes les autorités se sont placés à gauche de la fosse; le clergé, ayant à sa tête l'évêque d'Amiens, se tenait en face.

Le palan fut fixé au cercueil, que l'on descendit ainsi lentement dans la fosse.

Après les dernières prières des morts, l'amiral Galiber a prononcé une allocution. Des discours ont été ensuite prononcés par M. François, maire d'Abbeville, et M. Tiberce Ferry, parent et exécuteur testamentaire de l'amiral.

On dépose alors sur la tombe les innombrables couronnes qui ont été offertes de tous les points du territoire. Un grand nombre sont envoyées par des villes comme Cette, Toulon, Marseille; un plus grand nombre encore par des régiments de notre vaillante armée, par des associations de toute sorte.

Il est six heures lorsque se termine cette cérémonie, si triste et pourtant si belle, si consolante au point de vue de la religion et du patriotisme.

Cette manifestation a été réellement splendide! Abbeville a bien mérité de la France.

Le héros de la guerre de Chine est vengé des « polichinelles » qui l'ont envoyé à la mort.

#### CONFLIT HISPANO-ALLEMAND.

Le conflit hispano-allemand prend une tournure grave. L'agitation est fort vive dans toute l'Espagne. On croit à l'imminence d'une brouille diplomatique. On prête l'intention à l'Allemagne de former en Océanie un archipel allemand.

On télégraphie de Berlin au *Daily-News*:

« Le différend entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des îles Carolines semble devenir plus sérieux. »

« Le bruit court que la flotte allemande stationnant devant Zaazibar sera envoyée dans le Pacifique. »

« L'animosité que montrent les négociants espagnols contre les commerçants allemands commence à faire naître l'idée des représailles chez ces derniers. »

#### UNE CONSÉQUENCE ÉTONNANTE.

La France reçoit de Madrid une dépêche où il est dit que la conséquence de l'affaire des Carolines pourrait être une brouille et même une guerre entre l'Allemagne et la France.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ÉLECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM. PRÉSIDENTS DU BUREAU

EUGÈNE BERGER, ancien député.  
DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnès-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.

TR. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2<sup>e</sup> étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 4 heures du matin, et de midi à 4 heures.

sa rêverie léthargique. Elle s'élança de son siège, et joignant les mains:

— Docteur, s'écria-t-elle, je vous ai obéi comme un enfant; puis-je enfin retourner chez moi?

— Si je vous ai retenue, madame, soyez persuadée que je n'ai eu en vue que votre intérêt; l'irritabilité nerveuse qui vous dominait tout à l'heure pouvait avoir pour vous les plus funestes conséquences; maintenant que vous voilà redevenue raisonnable, je puis sans danger vous laisser partir.

— Merci, et pour m'obliger tout à fait, accompagnez-moi. Je ne tiens pas à traverser sans guide, à cette heure, les rues de Paris.

— J'allais vous proposer de vous reconduire.

(A suivre.)

Un individu reçoit une énorme giffe dans un café. Un moment il hésite, puis se tournant vers le gifleur:

— Est-ce sérieux, monsieur, ou est-ce pour rire?

— C'est sérieux!

— A la bonne heure! s'écrie le gifleur avec dignité. Je n'aime pas les plaisanteries.

\*\*

Bohèmes.

— J'ai dit au créancier que tu sais que jamais je ne le paierai de ma vie! jamais!

— N'est-ce pas qu'on se sent plus fort et meilleur quand on a su prendre une résolution virile?



**École de Cavalerie de Saumur.**

**CLASSEMENT DE SORTIE**

Du 31 août 1885 (suite).

**Sous-Lieutenants Régimentaires.**

MM.

1. Yousef Ben Ramoun, 1<sup>er</sup> spahis.
2. Hillerau, 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.
3. Mussali, 3<sup>e</sup> spahis.

**Officiers-Élèves.**

Liste des Sous-Lieutenants de cavalerie (Saint-Cyriens) qui viennent de terminer leurs cours à l'École de Saumur, avec l'indication des régiments où ils sont appelés.

MM.

1. De Masson d'Autome, au 26<sup>e</sup> dragons.
2. De Tessières de Blanzac, au 45<sup>e</sup> dragons.
3. De Maistre, au 12<sup>e</sup> chasseurs.
4. Morgon, au 4<sup>e</sup> chasseurs.
5. Rousseau, au 10<sup>e</sup> chasseurs.
6. De Châteauneuf-Randon, au 4<sup>e</sup> chasseurs.
7. Roy, au 44<sup>e</sup> chasseurs.
8. Devouge, au 3<sup>e</sup> chasseurs.
9. Noblesmaire, au 4<sup>e</sup> hussards.
10. Ducel, au 10<sup>e</sup> cuirassiers.
11. Aupèle, au 8<sup>e</sup> hussards.
12. Prax, au 3<sup>e</sup> dragons.
13. De Keranfech, au 24<sup>e</sup> dragons.
14. Peling de Vaulgrenant, au 18<sup>e</sup> dragons.
15. De Laage, au 17<sup>e</sup> chasseurs.
16. Guillier de Senancé, au 12<sup>e</sup> cuirassiers.
17. Gudin de Vallerin, au 4<sup>e</sup> hussards.
18. De la Motte de la Motterouge, au 48<sup>e</sup> chasseurs.
19. De Chabanne, au 8<sup>e</sup> hussards.
20. De Cougny, au 5<sup>e</sup> cuirassiers.
21. Duvignac, au 6<sup>e</sup> hussards.
22. Le Febvre, au 7<sup>e</sup> chasseurs.
23. Vézy de Beaufort, au 26<sup>e</sup> dragons.
24. De Malet de Coupigny, au 9<sup>e</sup> dragons.
25. De Mandell d'Écosse, au 18<sup>e</sup> chasseurs.
26. Ramey de Sugny, au 16<sup>e</sup> dragons.
27. De Lyé de Belleau, au 12<sup>e</sup> hussards.
28. Genestet de Planhol, au 12<sup>e</sup> hussards.
29. Rozat de Mandre, au 10<sup>e</sup> dragons.
30. Latonnellier de Breteuil, au 2<sup>e</sup> dragons.
31. D'Aiguesvives de Malaret, au 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.
32. Henrys, au 1<sup>er</sup> cuirassiers.
33. Jourdain de Thieulay, au 5<sup>e</sup> dragons.
34. Le Poilevin de la Croix de Vaubois, au 15<sup>e</sup> dragons.
35. Hoquetis, au 6<sup>e</sup> hussards.
36. Clarke, au 1<sup>er</sup> hussards.
37. Chauveaux, au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.
38. Chevillot, au 23<sup>e</sup> dragons.
39. Deauré, au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.
40. Thinel (Henri), au 9<sup>e</sup> chasseurs.
41. Alquier-Bouffard, au 10<sup>e</sup> dragons.
42. De Perrinelle-Dumory, au 20<sup>e</sup> chasseurs.
43. Bounoure, au 5<sup>e</sup> hussards.
44. Prox de Villars, au 1<sup>er</sup> dragons.
45. De Barrau de Muratel, au 10<sup>e</sup> dragons.
46. Delorme, au 3<sup>e</sup> hussards.
47. De Panafieu, au 23<sup>e</sup> dragons.
48. Haillet, au 9<sup>e</sup> cuirassiers.
49. Chavanne, au 14<sup>e</sup> chasseurs.
50. Sauton, au 8<sup>e</sup> chasseurs.
51. Root de Charmelle de Frasnais, au 5<sup>e</sup> chasseurs.
52. Jacques, au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.
53. Jallibert, au 4<sup>e</sup> cuirassiers.
54. Rallet, au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.
55. De Colbert-Turgis, au 5<sup>e</sup> hussards.
56. Lemonnier, au 9<sup>e</sup> cuirassiers.
57. De Boisgeline, au 3<sup>e</sup> cuirassiers.
58. De Francqueville, au 9<sup>e</sup> dragons.
59. Virgile, au 4<sup>e</sup> cuirassiers.
60. Menu de Ménil, au 2<sup>e</sup> cuirassiers.
61. De Latouche, au 11<sup>e</sup> cuirassiers.
62. Moreau de Callac, au 7<sup>e</sup> hussards.
63. Martenot de Cordoue, au 11<sup>e</sup> cuirassiers.
64. Caffarot, au 8<sup>e</sup> dragons.
65. De Grammont, au 4<sup>e</sup> cuirassiers.
66. Cebron-Lavau, au 7<sup>e</sup> hussards.
67. Oby de Labry, au 1<sup>er</sup> dragons.
68. Lardinois, au 9<sup>e</sup> hussards.
69. De la Rue, au 9<sup>e</sup> hussards.
70. Rampont, au 6<sup>e</sup> cuirassiers.
71. Tardif de Moidrey, au 6<sup>e</sup> cuirassiers.
72. De Mascureau, au 4<sup>e</sup> chasseurs.
73. Chapelle de Jumilhac, au 8<sup>e</sup> cuirassiers.
74. Galbrüner, au 4<sup>e</sup> spahis.
75. Largemain, au 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.
76. D'Aurelle de Paladine, au 1<sup>er</sup> spahis.
77. Chalanqué-Beuret, au 3<sup>e</sup> spahis.
78. De Fadate de Saint-Georges, au 2<sup>e</sup> hussards.

**AIDES-VÉTÉRINAIRES STAGIAIRES.**

1. Schmitt (Jean-Ernest).
2. Steullot (Paul).
3. Schelameur (Émile).
4. Wolpert (Alphonse).
5. Vauthrin (Paul).
6. Theiss (Charles).
7. Allarousse (Joseph).
8. Cabran (Paul).
9. Ingueneau (Léon).
10. Magnien (Eugène).
11. Dupuy (Camille).
12. Bonin (Victor).
13. Leclerc (Jules).
14. Lachmann (Eugène).
15. Camboulives (Ernest).

(La fin à demain.)

**Par décision ministérielle :**

M. Schmitz (Augustin-Achille-Nicolas-Marie-Frédéric), capitaine d'infanterie hors cadre, officier d'ordonnance de M. le général commandant en chef le corps du Tonkin, est nommé au grade de chevalier de la Légion-d'Honneur.

M. le capitaine Schmitz a 45 ans de service et 4 campagnes.

**CALCULS FANTASISTES**

L'Électeur, radical et socialiste, mais devenu opportuniste pour la période électorale, fait des calculs de probabilités, qui sont de véritables jongleries de chiffres, afin de faire croire au populaire que les républicains ont d'avance la victoire assurée : les chiffres le prouvent ; qui oserait contester des chiffres ?

Amusons-nous à reproduire ce chef-d'œuvre d'arithmétique opportuniste :

« Sur le nombre des électeurs inscrits en 1884, 453,274, un quinzième sont (sic) décédés, soit 40,248. Dans ce nombre, LES TROIS QUARTS AU MOINS ÉTAIENT RÉACTIONNAIRES, soit 7,664. L'autre quart était républicain, 2,554.

» Depuis 1884, quatre générations sont arrivées à la vie politique. Chaque génération étant d'environ 4,000 en Maine-et-Loire, les quatre donnent 16,000. De ce nombre retranchons un vingtième pour décès ou incapacités, soit 800. Il reste 15,200. Dans ce nombre, TROIS QUARTS SONT RÉPUBLICAINS, soit 11,400. L'autre quart est réactionnaire ou indifférent, soit 3,800.

» Si au nombre de votants républicains de 1884, 55,322, on ajoute les trois quarts de voix nouvelles, 11,400, on obtient : 66,722. Retrançons les décédés de 1884, c'est-à-dire 2,554, on a les votes républicains probables pour 1885, soit 64,168.

» Si au nombre des votes réactionnaires de 1884, 64,087, on ajoute le quart des voix des nouvelles générations, ou 3,800, on obtient : 67,887. Retrançons les décédés de 1884, c'est-à-dire 7,664, on a les votes réactionnaires probables pour 1885, soit 60,223.

» D'après ce calcul de probabilités, les voix républicaines l'emporteraient de 3,945 sur les voix réactionnaires. »

Ça n'est pas plus difficile que cela. D'un côté, l'Électeur invente 15,200 électeurs nouveaux, dont il s'adjuge les trois quarts, on ne sait pourquoi, ni d'après quelle règle ; de l'autre côté, il tue ou fait tuer plus de 7,600 conservateurs, en sorte que les conservateurs font double perte à ce jeu-là, d'abord les trois quarts des morts qu'on met à leur compte et puis les trois quarts des nouveaux que l'Électeur s'attribue. Résultat certain pour les républicains : 3,945 voix de majorité. Parbleu ! ni vu ni connu ! passez muscade !

Un seul mot fera justice de cette jonglerie arithmétique, qui n'a pas ombre de vraisemblance et ne peut, un seul moment, arrêter un esprit sérieux et loyal.

Il n'était pas licite à l'Électeur d'inventer 15,200 électeurs nouveaux, ou, pour être plus précis, 4,982, car il faut retrancher 10,218 décédés. Non, il n'y a pas 4,982 électeurs nouveaux. En 1884, il y en avait 153,274 ; en 1885, il y en a 153,854. L'Électeur lui-même avait publié ces chiffres, avant de s'amuser à la duperie arithmétique que l'on vient de voir. La différence est seulement de 580. Il y a seulement 580 électeurs nouveaux. L'Électeur en peut prendre les trois quarts ou même la totalité, cela ne compensera pas les 9,000 voix d'écart entre les suffrages républicains et les suffrages conservateurs de 1884.

**Quant à prétendre ou supposer :**

1<sup>o</sup> Qu'il meure trois conservateurs pour un républicain, — c'est de la pure plaisanterie, à moins que ce ne soit un grossier artifice de mauvaise foi ;

2<sup>o</sup> Que les trois quarts des électeurs nouveaux sont républicains et opportunistes, — c'est la question même des élections du 4 octobre.

La seule arithmétique loyale et vraie, c'est que la majorité conservatrice, en Maine-et-Loire, est de 9,000 voix : tout autre calcul, pour le moment, n'est que jonglerie ou mensonge. (Union de l'Ouest.)

**GIZEUX.** — La commune de Gizeux, arrondissement de Chinon, possède un maire actif et très-désireux de contribuer à sa prospérité, M. Veillet, notaire. C'est ainsi que, depuis son entrée en fonctions, Gizeux se trouve doté d'une fête annuelle, qui a eu lieu, dimanche dernier, avec beaucoup d'éclat.

La journée s'est passée en divertissements de toute espèce, jeux divers, musique. Mais la partie la plus remarquable a été la cavalcade, chars somptueux, cavaliers richement costumés, etc., qui a parcouru les rues de la commune.

Le succès a été complet ; la foule était énorme.

Les communes voisines avaient fourni un fort contingent de visiteurs, grâce aux trains spéciaux gracieusement accordés, sur la demande de M. le maire, par la compagnie des chemins de fer départementaux.

La journée s'est terminée par des bals, de brillantes illuminations et un splendide feu d'artifice, fourni par la maison Bernard et Daveau, de Tours. Excellente journée pour la commune de Gizeux.

**DEUX POIDS ET DEUX MESURES**

Les instituteurs laïques de la Loire-Inférieure sont autorisés à enseigner le catéchisme dans les écoles. M. Van Iseghem, un républicain, a fait cette découverte et l'a communiquée au Conseil général.

Ainsi, aux yeux de l'officier Catusse, et du chevalier Métivier,

Il est avec la loi des accommodements. Pour avoir des élèves, les instituteurs sont obligés de donner une entorse à la loi de 1882.

Ce qui est licite dans la Loire-Inférieure est-il regardé comme un crime en Vendée ? Pourquoi cette différence dans l'application de la loi ?

Pendant que les instituteurs laïques sont félicités pour leur zèle à enseigner le catéchisme, les instituteurs congréganistes sont punis quand un catéchisme est trouvé dans le pupitre d'un élève.

L'institutrice de Chambretaud avait été autorisée par l'inspecteur à enseigner le catéchisme, non pendant les heures de la classe, comme les instituteurs de la Loire-Inférieure, mais pendant les récréations. Il semble que cette autorisation impliquait le droit pour les élèves d'avoir en leur possession un exemplaire du catéchisme.

Erreur ! Aux yeux des inspecteurs républicains, le catéchisme est un livre immoral.

L'inspecteur primaire ayant trouvé ce petit livre dans le pupitre d'une petite fille de l'école de Chambretaud, la religieuse qui dirige cette école a été frappée d'une bonne suspension de 6 mois avec suppression de traitement.

Ce fait montre que les membres de la droite du Conseil général ont fait preuve de clairvoyance en demandant l'abrogation de la loi de 1882. Tant qu'il restera un seul article de cette loi de malheur, un préfet ou un inspecteur pourra s'en servir comme d'un instrument contre l'enseignement religieux.

Nous avons appris à être défilants à l'endroit des lois tombées en désuétude, mais non abrogées.

**LES ACCIDENTS DE CHASSE**

La chasse est à peine ouverte que nous avons à ouvrir déjà la série des accidents d'armes à feu. On écrit le 4<sup>e</sup> septembre de Maillé, arrondissement de Chinon :

« Dimanche, le sieur Hippolyte Lodier chargeait son fusil, — un simple fusil à piston. On ne sait par quelle cause, le coup partit et la charge atteignit le malheureux en pleine figure. Son état est désespéré. »

— Un triste accident de chasse vient d'avoir lieu à Vigy (Meurthe-et-Moselle).

Quatre chasseurs, MM. Kohn, maître d'hôtel, et Auguste Beaudouin, négociant de Metz ; Charles Nicolas, de Briey ; Félix Derivaux, d'Étain, se trouvaient à Vigy, le 26 août. En traversant un champ, le fusil de M. Derivaux partit seul, sans qu'il soit possible d'expliquer comment.

Chargé de gros plomb, il alla frapper MM. Kohn et Nicolas. Ce dernier a reçu une blessure dont la gravité donne peu d'espoir de le sauver. M. Kohn, quoique grièvement blessé, a pu être transporté à Metz, dans son domicile.

On s'imagine la douleur de l'auteur de ce meurtre involontaire.

**ACCIDENT DE MACHINE A BATTRE.**

Dimanche dernier, le sieur Beuplet, demeurant à Anvers-le-Hamon (Sarthe), battait du blé à l'aide d'une machine.

En présentant une gerbe, son bras s'engagea trop avant, fut pris dans un engrenage et broyé jusqu'au coude.

L'amputation a été jugée nécessaire.

**AVIS AUX CHASSEURS.** — Repas chauds instantanés. — La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de recevoir un assortiment de conserves de Civet de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poule sauté aux champignons, — Saucisses fraternelles, Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'aucun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

**BULLETIN FINANCIER.**

Paris, 2 septembre.

La Bourse s'occupe aujourd'hui de la liquidation des valeurs : opération facile, car les opérations à régler n'ont qu'une médiocre importance.

Les rentes sont calmes : le 3 0/0 cote 81.40, l'amortissable 83.02 1/2, le 4 1/2 109.12 1/2.

Le Crédit Foncier de France très-ferme à 1,320, ainsi que ses obligations qui sont toujours très-cherchées. Ces titres sont avantageux à tous les points de vue. Leur revenu est rémunérateur ; leur marché est toujours actif et permet de vendre, du jour au lendemain, quand on a besoin d'argent. La politique ne les influence pas, il n'y a jamais de baisse subite à redouter.

La Société Générale, toujours très-ferme, à 455 l'action n'est évidemment pas à son prix, mais nous verrons avant peu ce titre atteindre le cours de 500, la situation de cette société étant des plus florissantes.

L'obligation Oues-Algérien est très-demandée. La garantie de l'Etat lui donne une solidité égale à celle des obligations des grandes Compagnies et elle coûte près de 30 fr. de moins.

On recherche la nouvelle obligation des Chemins de fer Autrichiens à 380.

Bon courant d'affaires pour les obligations des Chemins de fer Portugais qui sont en plein mouvement de hausse. Elles vont revenir aux cours cotés avant les dernières assemblées générales. Toutes les questions en litige ayant été réglées, la hausse est indiquée.

Les actions de Panama sont faibles à 426.25 et les obligations sont de plus en plus dépréciées.

Pas de changements pour les actions des grandes Compagnies de chemins de fer : le Nord à 1,592.50, l'Orléans à 1,338.75, l'Est à 798.75, l'Ouest à 860.

**Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

**Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'Iodure de Potassium**, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an. — terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.



BON MARCHÉ  
Sans précédent

TOURNEE COMMERCIALE  
DES

ASSORTIMENTS  
Considérables

# GRANDS MAGASINS DU LOUVRE

De Nantes, actuellement rue d'Orléans, 55, à Saumur

## ARRIVAGES CONSIDÉRABLES ET SPÉCIAUX

Se composant de Tapis en tous genres, Étoffes pour ameublements, Linge damassé et uni pour la table et la toilette, Couvertures de laine et de coton, Nattes de Chine, etc., Articles provenant des premières Fabriques françaises et vendus au prix de revient en vue d'écouler les stocks considérables qu'elles possèdent et d'assurer l'écoulement des produits nationaux.

L'itinéraire de cette importante maison étant fixé d'avance, elle ne séjournera qu'un temps limité à Saumur.

Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55.

Étude de M<sup>e</sup> HILAIRE, notaire  
à Longué,  
successeur de M<sup>e</sup> GUÉRIX.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

LA TRÈS-JOLIE

### PROPRIÉTÉ D'ATHÉE

Située près Longué et à proximité de la gare de cette ville, sur la ligne du chemin de fer de Saumur à La Flèche.

Cette propriété, à laquelle on accède par une allée plantée de marronniers, est bordée par la rivière du Lathan, et comprend :

Une MAISON de maître, composée au rez-de-chaussée d'une cuisine avec cave à côté, d'une salle à manger, d'un salon et de deux autres pièces, d'un vestibule dans lequel se trouve un vaste escalier desservant les étages supérieurs; au 1<sup>er</sup> étage, de deux grandes chambres, dont l'une avec cabinet de toilette et prise d'eau; dans les combles, de deux chambres à coucher, d'une salle de billard, water-closet et d'un grand réservoir à eau; vastes servitudes, serres, salle de bains, deux petits pavillons pouvant servir de chambre, écurie, remise et sellerie avec grenier au-dessus, cour, bosquet planté d'arbres de diverses essences, avec jet d'eau; jardin planté d'arbres fruitiers de toutes sortes; pré planté de beaux peupliers; le tout entourée de douves très-poissonneuses, alimentées par la rivière du Lathan et d'une contenance de soixante-treize ares dix centiares.

La plus grande facilité sera accordée pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> HILAIRE, notaire à Longué. (731)

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

### A CÉDER DE SUITE FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER. (644)

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le samedi 5 septembre 1885, à 3 heures du soir.

A Saumur, place de la Bilange.

D'UNE

### CHARRETTE A LIMONS

En très-bon état.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables au frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (729)

### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruié, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande un **clerc** se destinant au notariat.

### AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, s'aux hygiéniques, etc., etc. (642)

### CABINET D'AFFAIRES

DE

### M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillites,

10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires.

Arbitrages et expertises comptables.

Recouvrements et renseignements, etc., etc.

Consultations absolument gratuites.

### CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

### A VENDRE

### Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

ON DEMANDE un employé et un apprenti pour MM. BRUNET et PINET, rue de la Comédie.

ON DEMANDE une place de cocher ou de valet de chambre. S'adresser au bureau du journal.

EAU MINÉRALE NATURELLE

### VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C<sup>te</sup> concessionnaire :

PARIS, 3, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

### LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Saumur, imp. P. GODET.

### ÉTUDE DE LA RELIGION

### NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS LES

### QUATRE ÉVANGÉLISTES

Par M. l'abbé MÉRIT

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et chez tous les libraires.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

### LA CHASSE

2<sup>e</sup> édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAUDEAU, LELIEVRE et DOUVÉE.

Soit de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.
3 %	81 50	81 50	Est	798 75	800	Obligations.			Gaz parisien	516	516
3 % amortissable	83 15	83 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518	517	Est	378	378
3 % (nouveau)	81	81	Midi	1158 75	1160	— 1865, 4 %	523 56	522	Midi	380 25	381
4 1/2 %	107 70	107 65	Nord	1590	1592 50	— 1871, 3 %	407	400	Nord	390	391
4 1/2 % (nouveau)	109 25	109 25	Orléans	1335	1340	— 1875, 4 %	397	396 50	Orléans	382 50	382 50
Obligations du Trésor	508 75	507	Ouest	860	865	— 1876, 4 %	518 25	516	Ouest	379 50	380
Banque de France	4975	4980	Compagnie parisienne du Gaz	1497 50	1492 50	Bons de liquid. Ville de Paris	527 50	527 50	Paris-Lyon-Méditerranée	385	385
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2037 50	2030	Obligations communales 1879	460	460	Paris-Bourbonnais	379	377
Comptoir d'escompte	977 50	980	C. gén. Transatlantique	473 50	473 75	Obligat. foncières 1879 3 %	456 50	458	Paris-Bourbonnais	379	377
Crédit Lyonnais	543 75	542 50	Russe 5 0/0 1870	94	94	Obligat. foncières 1883 3 %	362 50	363 50	Canal de Suez	586 75	585
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1325									
Crédit mobilier	225	230									

### CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte										
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.				Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 41	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)				Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	PortBoulet.	5 33	9 06	1 35	6 56	PortBoulet.	8 26	12 18	6 30	9 58	
9 — 19 — matin, omnibus-mixte.				Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Saumur.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 26	
1 — 25 — soir,				Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19																		
4 — 32 — express.																												
7 — 15 — omnibus.																												
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.												
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.				Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.
8 — 21 — omnibus.				Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 43	Montreuil.	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 15	9 41	12 50	6 15	9 41	
9 — 37 — express.				Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 19	1 19	4 30	7 57	Loudun.	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 39	1 37	7 54	12 50	6 15	9 41		
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.				Lernay	7 02	8 02	2 11	4 50	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 27	4 37	8 06	Arçay.	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	2 52	9 15	12 50	6 15	9 41		
4 — 44 — omnibus (s'ar. à Tours)				Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 07	9 21	1 27	4 37	8 06	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 58	10 26	12 50	6 15	9 41		
10 — 34 — express-poste.				Thouars (arrivée)	7 39	8 21	2 32	5 19	9 10	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 58	4 24	11 27	Loudun.	8 49	4 58	10 26	12 50	6 15	9 41		

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.